

C'est pourquoi certaines régions qui étaient reconnues comme étant faciles à rallier au gouvernement sont demeurées continuellement dans l'oubli sur le plan politique.

Lorsque nous entendions, l'autre jour, le gouvernement dire qu'il avait décidé d'entériner la décision qu'avait prise la société Air-Canada au sujet de l'avion DC-9, nous avons vu, encore là, une décision qui a été prise probablement parce qu'elle était favorable sur le plan politique. Il en fut de même, aussi, lorsque les honorables députés de Winnipeg—il y en a plusieurs—ont insisté pour que le centre d'entretien situé à Winnipeg soit conservé.

Eh bien, ceci a été accordé encore une fois, à mon avis, dans un but politique, puisqu'il ne fallait pas nuire à la province du Manitoba, vu qu'on en avait besoin, et aussi parce que, dans la province de Québec, on s'était rendu compte qu'après le règlement de toute situation, les gens finissaient toujours par être bons garçons et se rallier.

Monsieur le président, je dois dire que si, dans plusieurs parties du Canada, on a associé le problème de la *Canadair* à celui de l'appareil Caravelle, ce n'était pas une question de langue, non plus qu'une question de race qui entraient en ligne de compte mais bien une question de chômage qui sévit avec plus d'intensité dans la province de Québec qu'ailleurs, alors que—coïncidence étrange—lorsqu'on parle des provinces pauvres, on en mentionne d'autres que cette dernière. Bref, il était beaucoup plus question de cela que d'autre chose.

Je puis vous assurer que si le DC-9 avait été construit à Montréal aux mêmes conditions que l'appareil Caravelle l'aurait été, les gens de la province de Québec auraient favorisé le DC-9, parce que la construction de cet appareil aurait concouru à atténuer le chômage dans la province de Québec.

Encore une fois, il n'est pas du tout question de la sécurité ni de l'efficacité de cet appareil.

Il est clair que les Québécois, comme les citoyens des autres provinces, s'inclineront très facilement devant la supériorité d'un appareil sur l'autre si cette supériorité est prouvée sur les plans sécurité, efficacité et économie. Les citoyens de la province de Québec ne sont pas plus bêtes que les autres.

Cependant, les raisons qui ont motivé ce choix n'ont pas été démontrées à personne. Personne n'a consenti à révéler les motifs qui ont incité les experts à choisir l'appareil DC-9 plutôt qu'un autre. C'est pourquoi aucune raison particulière ne peut être évoquée ni invoquée par qui que ce soit, puisque ni Air-Canada ni le gouvernement n'a voulu

en donner. Du reste, on se rappelle fort bien que, dans le passé, le comité parlementaire chargé d'étudier les budgets et bilans du chemin de fer National-Canadien et de la compagnie d'aviation Air-Canada n'a jamais réussi à faire dévoiler par les présidents respectifs de ces deux compagnies quelles raisons avaient pu motiver les attitudes qu'ils avaient prises antérieurement. Au fait, je mets le comité au défi de faire sortir de la bouche du président de la société Air-Canada les véritables raisons qui l'ont poussé à accepter le DC-9 plutôt que la Caravelle.

Je vous le dis, si les raisons techniques, économiques et sécuritaires favorisent le DC-9 plutôt qu'un autre, les Québécois seront les premiers à s'incliner, et ce en tant que ces raisons soient évidentes et que la différence entre les deux appareils soit appréciable, de même qu'en tant qu'il soit démontré que la société Air-Canada a pris la meilleure décision qu'elle pouvait prendre.

Monsieur le président, tout ceci simplement pour expliquer ce que je disais tout à l'heure. Si la Confédération en est rendue à ce point aujourd'hui, c'est la faute des gouvernements respectifs, aussi bien provinciaux que fédéral. Il ne faut pas donner tort seulement au gouvernement fédéral ni aux provinces; tous ont eu le même tort, tous ont «joué à la politique», tous ont été élus pour sauvegarder les intérêts du peuple, alors que, de fait, après qu'ils ont été élus, ils se sont empressés de préserver leur intérêt politique et les intérêts financiers.

Tant que le problème de la situation économique ne sera pas résolu, je crois qu'il est absolument illusoire de penser à régler le problème fiscal.

Lorsqu'il s'agit de changer l'assiette de place, de diviser le gâteau du gouvernement fédéral afin d'augmenter ou de diminuer ce qui revient à chacune des provinces, on s'amuse, on amuse nos électeurs et l'on amuse aussi les premiers ministres des provinces parce qu'on leur donne des espoirs. Mais, de fait, nous serons toujours devant le même problème; nous aurons toujours des dettes beaucoup trop considérables pour nos moyens et nous aurons des intérêts plus élevés que nos revenus à acquitter. Et que nous soyons 10 isolément, ou un, ce sera encore le vulgaire pékin qui sera obligé de payer les pots cassés; et celui qui, en somme, sera obligé de se serrer la ceinture—peu importe si l'on se serre la ceinture pour les gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux—et en souffrir, ce sera l'ouvrier, le gagne-petit.

Comme toujours, celui qui souffre, à la suite des dépressions économiques, à la suite du refus de nos gouvernements de prendre